

Les thèses d'exercice de médecine et d'odontologie sont déposées à la BU environ un mois avant la soutenance, une fois votre thèse d'exercice **validée par le jury**.

Le dépôt électronique s'effectue par clé USB au **bureau d'Accueil** situé au niveau 5 de la BU Santé.

À noter : les dépôts ne sont pas possibles une demi-heure avant la fermeture de la BU

➡ Voir les horaires d'ouverture selon la période de l'année : [horaires](#)

1. Dépôt

➡ Vous remettrez à la BU un PDF **complet** incluant la dernière page avec titre, résumé et mots-clés (veillez à supprimer les pages blanches dans cette version à diffuser).

➡ Vous remplirez et signerez :

- un formulaire de dépôt électronique
- deux exemplaires du contrat de diffusion du Pdf, dont un à conserver par vous

2. Pour les scolarités

➡ Le formulaire de dépôt électronique, **visé par le personnel** de la BU, est indispensable pour compléter votre dossier de soutenance. Il faudra le remettre aux scolarités de Médecine générale et d'Odontologie, le présenter à la scolarité de Médecine « spécialités » et l'apporter le jour de la soutenance.

3. Lors de la soutenance

➡ Votre jury complète la partie du formulaire sur la diffusion de votre thèse

➡ Il précise si des modifications doivent être apportées au Pdf déposé avant la soutenance à la bibliothèque

Vous devrez fournir une nouvelle version du Pdf, **uniquement** si des modifications sont demandées par le jury. A transmettre par messagerie à la BU, dans un délai d'un mois.

➡ Ainsi complété, le formulaire sera ensuite envoyé par votre scolarité à la BU Santé

Conseils pratiques et informations importantes :

➡ Les articles insérés dans votre thèse d'exercice ne doivent pas être présentés sous leur forme éditoriale mais en preprint (texte original sans mise en page de l'éditeur).

➡ Si une partie de votre thèse est rédigée en anglais, ajoutez le titre, un résumé et des mots-clés dans les deux langues.

➡ Le **résumé** de votre thèse sera mis en ligne quelle que soit la diffusion choisie (confidentialité, embargo, diffusion interne à l'établissement) : soyez vigilant à son contenu.

➡ Une **demande de report** de la mise en ligne est proposée dans le formulaire (**maximum 2 ans d'embargo**).

➡ Les **demandes de confidentialité** sont à faire par le directeur de thèse auprès des scolarités. Ces demandes sont validées par le Doyen de votre discipline.

➡ **Respectez les droits d'auteur**. Vous trouverez des informations sur le Madoc « La BU vous guide » : [Aspects juridiques](#)

➡ Pour la **rédaction des thèses**, vous trouverez sur le Madoc « La BU vous guide » : des conseils pour la [présentation de la thèse](#).

➡ Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (**RGPD**), votre thèse **ne doit pas contenir de données personnelles** (signatures, adresses postales ou électroniques, photos de personnes identifiables, tél...).

Personnes référentes à la BU Santé

Annie Brisson – Tél. : 02 53 48 47 16 – Anouck Vigne – Tél. : 02 53 48 47 04

Mél : bu-sante-these@univ-nantes.fr